

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Installation et exploitation d'un mât de mesures au large de Fécamp

Société Eoliennes Offshore des Hautes Falaises

Par arrêté préfectoral du 7 mars 2014, une enquête publique unique a été prescrite **du mardi 8 avril 2014 inclus au mercredi 7 mai 2014 inclus** (soit une durée de 30 jours) sur le projet d'installation et d'exploitation d'un mât de mesures au large de Fécamp présenté par la Société Eoliennes Offshore des Hautes Falaises.

Cette enquête publique est prescrite en vue des décisions :

1/ d' autorisation visée à l'article R 214-1 du code de l'environnement et relative à la rubrique 4.1.2.0.1°

2/ d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public maritime visée à l'article R2122-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

Elle se déroulera sur les communes de Bénouville, Criquebeuf en Caux, Eletot, Etretat, Fécamp, Les Loges, La Poterie Cap d'Antifer, Saint Jouin de Bruneval, Saint Léonard, Saint Martin aux Buneaux, Saint Pierre en port, Sassetot le Mauconduit, Senneville sur Fécamp, Le Tilleul, Vattetot sur Mer, Veulettes sur Mer et Yport.

Le dossier d'enquête comporte des informations environnementales dans la partie incidences du projet du dossier de demande.

L'autorité compétente pour prendre ces décisions d'autorisations est le préfet du département de la Seine Maritime.

Pendant toute la durée de l'enquête, la demande et les pièces annexées resteront déposées dans les mairies des communes précitées où les intéressés pourront en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture de ces mairies au public à l'exception des jours fériés et chômés.

Des registres destinés à recevoir les observations éventuelles seront ouverts pendant la même période dans les mairies précitées.

Mr Bernard Mignot, chef d'agence travaux publics retraité, commissaire enquêteur, recevra aux jours et heures ci-après, les déclarations verbales ou écrites qui lui seront présentées dans les mairies de Fécamp les mardi 8 avril 2014 de 9h à 12h; samedi 19 avril 2014 de 9h à 12h et mercredi 7 mai 2014 de 14h30 à 17h30; Etretat le mercredi 16 avril 2014 de 13h30 à 16h30; Vattetot sur Mer le vendredi 11 avril 2014 de 16h à 19h; Saint Pierre en Port le samedi 3 mai 2014 de 9h à 12h et Yport le mercredi 30 avril 2014 de 10h à 13h.

Il a pour suppléant Mr Alban Bourcier, maître de conférence d'université.

Pendant toute la durée de l'enquête, des observations, propositions et contre propositions pourront être adressées

- par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie de Fécamp, commune siège de l'enquête, pour y être annexées au registre d'enquête.

- par voie électronique à la mairie de Fécamp, à l'adresse mail suivante:
enquete.eolien-offshore@ville-fecamp.fr

Des informations relatives à l'enquête pourront être consultées sur le site internet de la préfecture à l'adresse suivante: www.seine-maritime.gouv.fr

Toutes informations relatives à ce projet pourront être demandées auprès de M. Pierre Duthion, chargé de projet (tél: 01.40.90.49.39) ou de M. Damien Levecque, coordinateur de projet (tél: 01.40.90.49.30) à la Société Eoliennes Offshore des Hautes Falaises.

A l'issue de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur dans les mairies précitées et à la préfecture - direction de la coordination des politiques de l'Etat - Bureau des procédures publiques - et mis sur le site internet précité de la préfecture pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Le présent avis sera affiché sur le territoire des communes précitées.